BUDGET PRIMITIF 2025

NOTE SYNTHÉTIQUE

1. Éléments de contexte

Le budget 2025 a été adopté le 13 mars 2025. Sous l'effet du recul de ses recettes et de l'augmentation continue de ses dépenses depuis 2023, le Département subit une crise budgétaire majeure, contraignant à une nécessaire réduction de ses dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement.

En 2025, les **dépenses de fonctionnement** du Département affichent une progression par rapport au budget primitif 2024 de + 17,4 M€, soit une évolution de + 2,3 %. Cette progression recouvre, d'une part, les évolutions votées au cours de l'exercice 2024 (+ 1,9 %), et d'autre part, les mesures législatives et réglementaires applicables aux départements pour 2025 (+ 0,7 %). Le différentiel (- 0,3 %) traduit les efforts portés dans ce projet de budget pour inverser la dynamique des dépenses de fonctionnement.

Pour 2025, les **dépenses d'investissement** reculeront ainsi de – 19,5 M€ par rapport au budget primitif 2024, soit une diminution de – 18,5 %. Elles seront principalement financées par les dotations et subventions, ainsi que par l'emprunt, dont le niveau prévisionnel s'établit à 35 M€. Ce montant permettra de stabiliser l'encours de la dette départementale.

2. Priorités du budget 2025

▪ Un budget de crise mais volontariste

- Une dégradation significative des recettes de fonctionnement continue depuis 2023, accompagnée d'une hausse contrainte des dépenses
- Un cadre politique et économique instable, générateur d'incertitudes profondes
- Des mesures législatives et réglementaires applicables aux départements pour 2025 défavorables (Dilico, cotisations CNRACL)
- Malgré les efforts consentis, une épargne nette négative, conduisant à la nécessaire réduction des dépenses d'investissement avec un ajustement du PPI à travers le plafonnement des crédits de paiement des subventions départementales, le décalage de certaines opérations routières et de travaux de rénovation des bâtiments, pour un objectif de dépenses (hors aides à la pierre) de 60 M€.

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

▪ Répartition des **recettes réelles de fonctionnement** : 780,92 M€

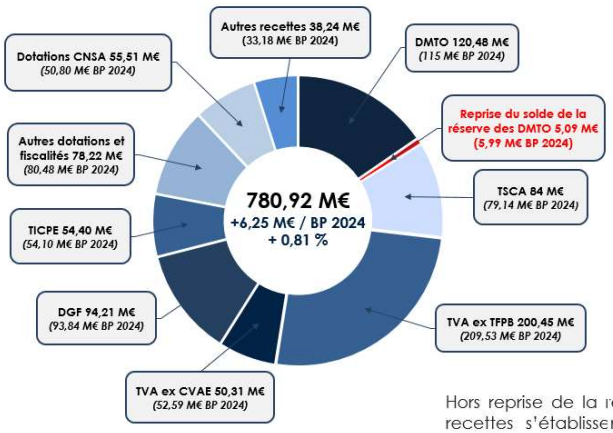

Hors reprise de la réserve des DMTO, les recettes s'établissent à 775,83 M€, soit **+0,90%** par rapport au BP 2024 et **+0,08%** par rapport au CA 2024 projeté.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

▪ Répartition des **dépenses réelles de fonctionnement** par politique publique :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	
	BP 2025	BP/BP
1-Agir pour bien vieillir et mieux vivre son handicap	227,41M€	2,1%
2-Prévenir les difficultés sociales, accueillir et accompagner les familles et les publics fragiles	177,81M€	10,4%
3-Accompagner les plus précaires vers l'emploi et le logement	105,13M€	-5,3%
4-Accompagner la jeunesse pour une réussite éducative et sportive	29,03M€	-3,0%
5-Renforcer la culture et le patrimoine comme vecteur de lien social	4,60M€	-2,5%
6-Promouvoir l'attractivité et l'équilibre du territoire	9,19M€	-9,6%
7-Réussir la transition écologique et énergétique, agir pour une eau et une alimentation de qualité	2,77M€	-16,4%
8-Soutenir nos agents, accompagner la transition numérique et la montée en qualité du service public	145,39M€	2,6%
9-Optimiser l'usage de l'argent public et renforcer le suivi et l'accompagnement des satellites	56,02M€	0,9%
	757,35M€	2,3%

▪ Répartition des **recettes réelles d'investissement** *(hors dette et opérations de la dette)* :

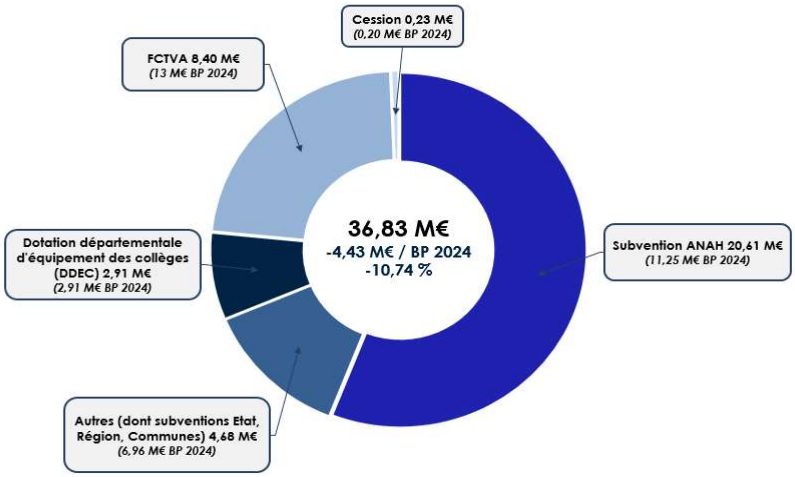

▪ Répartition des **dépenses réelles d'investissement** par politique publique *(hors dette et opérations de la dette)* :

	INVESTISSEMENT	
	Recettes	
	BP 2025	BP/BP
1-Agir pour bien vieillir et mieux vivre son handicap	0,00M€	-
2-Prévenir les difficultés sociales, accueillir et accompagner les familles et les publics fragiles	0,00M€	-
3-Accompagner les plus précaires vers l'emploi et le logement	20,61M€	83,2%
4-Accompagner la jeunesse pour une réussite éducative et sportive	3,97M€	-69,1%
5-Renforcer la culture et le patrimoine comme vecteur de lien social	0,00M€	-
6-Promouvoir l'attractivité et l'équilibre du territoire	2,44M€	17,9%
7-Réussir la transition écologique et énergétique, agir pour une eau et une alimentation de qualité	0,99M€	37,0%
8-Soutenir nos agents, accompagner la transition numérique et la montée en qualité du service public	0,00M€	-100,0%
9-Optimiser l'usage de l'argent public et renforcer le suivi et l'accompagnement des satellites	8,83M€	-65,9%
	36,83M€	*-31,1%*

L'**emprunt d'équilibre** prévu dans le cadre du budget primitif s'établit à 35,00 M€.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

4. Montant du budget consolidé (budget principal et budgets annexes)

Le **budget principal** pour l'exercice 2025 s'établit à 822 742 068,81 € en fonctionnement et 159 387 877,77 € en investissement, soit un total de 982 129 946,58 € *(opérations réelles et d'ordre)*.

Le **centre départemental Enfance – Famille** (Village Saint Exupéry) situé à Avrillé, accueille sans délai, à la demande de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou sur décision judiciaire, des enfants de 0 à 17 ans en danger ou en risque de l'être. Son budget 2025 est de 15 248 280,59 € en fonctionnement et 1 400 131,39 € en investissement *(opérations réelles et d'ordre)*.

Le **budget consolidé** du Département s'élève ainsi à 998 778 358,56 € en dépenses et recettes *(opérations réelles et d'ordre)*.

5. Crédits de fonctionnement et d'investissement pluriannuels

▪ Répartition des **autorisations d'engagement** par politique publique *(fonctionnement)* :

	Montant en gestion avant BP 2025	AE nouvelles BP 2025	Montant en gestion après BP 2025	CP 2025	CP ultérieurs
2-Prévenir les difficultés sociales, accueillir et accompagner les familles et les publics fragiles	0,32M€	0,00M€	0,32M€	0,08M€	0,24M€
3-Accompagner les plus précaires vers l'emploi et le logement	13,98M€	7,39M€	21,37M€	9,07M€	12,30M€
4-Accompagner la jeunesse pour une réussite éducative et sportive	7,71M€	0,10M€	7,81M€	7,09M€	0,72M€
5-Renforcer la culture et le patrimoine comme vecteur de lien social	1,02M€	-0,15M€	0,87M€	0,77M€	0,10M€
6-Promouvoir l'attractivité et l'équilibre du territoire	1,48M€	0,04M€	1,52M€	0,43M€	1,09M€
7-Réussir la transition écologique et énergétique, agir pour une eau et une alimentation de qualité	1,31M€	0,48M€	1,79M€	0,53M€	1,26M€
8-Soutenir nos agents, accompagner la transition numérique et la montée en qualité du service public	0,32M€	3,48M€	3,80M€	1,12M€	2,68M€
	26,14M€	**11,34M€**	**37,48M€**	**19,08M€**	**18,40M€**

▪ Répartition des **autorisations de programme** par politique publique *(investissement)* :

	Montant en gestion avant BP 2025	AP nouvelles BP 2025	Montant en gestion après BP 2025	CP 2025	CP ultérieurs
1-Agir pour bien vieillir et mieux vivre son handicap	15,20M€	0,00M€	15,20M€	2,00M€	13,20M€
3-Accompagner les plus précaires vers l'emploi et le logement	56,04M€	29,68M€	85,73M€	25,15M€	60,57M€
4-Accompagner la jeunesse pour une réussite éducative et sportive	112,29M€	10,44M€	122,74M€	14,65M€	108,09M€
5-Renforcer la culture et le patrimoine comme vecteur de lien social	0,69M€	0,22M€	0,91M€	0,38M€	0,53M€
6-Promouvoir l'attractivité et l'équilibre du territoire	50,17M€	-2,08M€	48,08M€	14,42M€	33,66M€
7-Réussir la transition écologique et énergétique, agir pour une eau et une alimentation de qualité	28,62M€	0,08M€	28,70M€	5,34M€	23,36M€
8-Soutenir nos agents, accompagner la transition numérique et la montée en qualité du service public	17,97M€	14,16M€	32,13M€	6,70M€	25,43M€
9-Optimiser l'usage de l'argent public et renforcer le suivi et l'accompagnement des satellites	3,00M€	0,00M€	3,00M€	2,00M€	1,00M€
	283,98M€	**52,50M€**	**336,49M€**	**70,64M€**	**265,85M€**

6. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

Dans le cadre du budget primitif, l'épargne brute s'établit à 23,57 M€, soit 3,57 %, ne permettant pas la couverture du remboursement annuel du capital de la dette. Considérant le recul des recettes départementales, la section de fonctionnement ne dégage aucun solde permettant d'alimenter la section d'investissement. L'épargne nette s'établit à – 11,94 M€, privant la collectivité d'autofinancement de ses investissements. La reprise anticipée des résultats 2024 permet d'assurer l'équilibre budgétaire du budget primitif 2025.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

7. Niveau d'endettement de la collectivité

L'endettement du Département s'établit à 287 M€ au 31 décembre 2024. Le budget prévisionnel 2025 prévoit un emprunt d'équilibre de 35 M€, pour un remboursement annuel du capital établi à 35,51 M€, permettant ainsi une stabilisation du stock de dette.

8. Capacité de désendettement

Le ratio de désendettement mesure la capacité de la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacre toute son épargne. Au 31 décembre 2024, la capacité de désendettement du Département s'établissait à **7,9 ans**.

9. Niveau des taux d'imposition

Suite à la réforme fiscale, la taxe sur le foncier bâti a été transférée, à partir de 2021, au bloc communal. En contrepartie le Département perçoit une fraction de TVA sans pouvoir de taux local.

Les taux d'imposition qui demeurent fixés par le Département sont :

- La taxe départementale de publicité foncière et droits d'enregistrements (DMTO) : 5,00 % à compter du 1er avril 2025
- La taxe locale d'électricité : 4,25%
- La taxe d'aménagement : 2,50%.

10. Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement / population	876,46 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	900,21 €
Dépenses d'équipement brut / population	63,58 €
Encours de la dette / population	338,58 €
DGF / population	111,10 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	20,92 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	101,87 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	7,06 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	37,61 %
Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	3,09 %

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

11. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la collectivité s'élèvent à 2 325 agents dont 2 050 fonctionnaires et 275 contractuels. Le nombre d'assistants familiaux s'établit à 665.

Hors assistants familiaux, les charges de personnel s'établissent à 128,1 M€ dans le cadre du budget prévisionnel 2025. Parmi ces charges, la masse salariale représente 96% du budget prévisionnel, soit 123,0 M€.

Les charges de personnel relatives aux assistants familiaux s'établissent de manière prévisionnelle à 37,37 M€ en 2025.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI